



Le 7 février 2023

Extrait du Procès-Verbal  
Résolution 373-2023

Province de Québec  
MRC Athabaska  
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 6 février 2023, 19 h 30, à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents:

Monsieur Guy Dupuis	Siège 1
Monsieur Jacques Pépin	Siège 2
Monsieur Éric Morissette	Siège 3
Madame Nadia Hébert	Siège 4
Madame Joséane Turgeon	Siège 5
Madame Claudia Quirion	Siège 6

Président de la séance : Monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Annick Girouard

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AVEC L'ADMQ POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / ANNÉE 2023**

**ATTENDU QUE** selon l'entente de travail de la directrice générale et greffière-trésorière il est entendu qu'elle doit être membre de l'ADMQ;

**CONSIDÉRANT QUE** la cotisation et le statut de membre de l'ADMQ demeurent associés à la municipalité et sont transférables d'un directeur général à l'autre;

**En conséquence,**

Il est proposé par madame Nadia Hébert  
appuyé par madame Claudia Quirion  
et résolu,

**QUE** le renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec au montant de 495 \$ pour les membres réguliers soit renouvelé;

**QUE** le coût de l'assurance juridique du programme d'aide aux membres pour l'année 2023 et qui est non-transférable, au coût de 414 \$, selon l'entente au contrat de travail de la directrice générale soit révoqué considérant le dépôt de la démission de celle-ci en janvier 2023 sous la résolution portant le numéro 353-2023.

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de février 2023.

Annick Girouard  
Directrice générale adjointe